MINIATURISTES,

ENLUMINEURS & CALLIGRAPHES

EMPLOYÉS PAR

PHILIPPE LE BON ET CHARLES LE TÉMÉRAIRE

ET LEURS ŒUVRES,

PAR

ALEXANDRE PINCHART,

Chef de section aux Archives générales du royaume.

BRUXELLES.

IMPRIMERIE BOLS-WITTOUCK.

—

OCTOBRE 1865.



MINIATURE EXÉCUTÉE EN 146

Enlumineu

[Tirée du manuscrit n°9243 de



Ch. Onghena Sc.

3 PAR GUILLAUME VRELANT,
r à Bruges.
la Bibliothèque de Bourgogne]

MINIATURISTES,

ENLUMINEURS & CALLIGRAPHES

EMPLOYÉS PAR

PHILIPPE LE BON ET CHARLES LE TÉMÉRAIRE

ET LEURS ŒUVRES,

PAR

ALEXANDRE PINCHART,

Chef de section aux Archives générales du royaume.

BRUXELLES,

IMPRIMERIE BOLS-WITTOUCK.

—

OCTOBRE 1865.

MINIATURISTES,

ENLUMINEURS & CALLIGRAPHES

EMPLOYÉS PAR

PHILIPPE LE BON ET CHARLES LE TÉMÉRAIRE

ET LEURS ŒUVRES.

SOMMAIRE. — Détails sur Louis Liédet, enlumineur, à Bruges — Liste des manuscrits qu'il a ornés de miniatures pour la librairie de Charles le Téméraire. — Description de ceux qui sont conservés à Paris et à Munich : *Renaud de Montauban* et *les Faictz et gestes d'Alexandre*. — Description du manuscrit intitulé : *les Histores de Haynnaut*. — Notes sur l'auteur et les personnes qui ont coopéré à l'exécution des trois volumes de ce manuscrit : J. Wauquelin, traducteur, à Mons ; — Jacques du Bos, calligraphe, à Mons ; — Guillaume Vrelant, enlumineur, à Bruges. — Examen des opinions relatives à l'auteur de la miniature initiale du premier volume : Roger Van der Weyden et Jean Memlinc. — Élèves de ce dernier. — Autres artistes employés pour la confection des manuscrits de la librairie du duc Charles : Paul Fruit, enlumineur, et Yvon le Jeune, calligraphe. — Liste des œuvres qu'ils ont exécutées. — Écrivains de livres établis à Bruges et contemporains des précédents dont il existe des œuvres : Maurice de Hac, — Jean Paradis, — et Nicolas Mansion. — Notice sur Vasque de Lucena, traducteur de *l'Histoire d'Alexandre*, par Quinte-Curce Rufus, et de *la Cyropédie*, par Xénophon. — Notes sur les manuscrits de ces ouvrages qui sont conservés dans différentes bibliothèques. — Autres notes concernant des manuscrits enluminés par L. Liédet qui sont perdus, savoir : *la Bible moralizée, la Vengance de Notre-Seigneur Jhésu-Crist, la Cronique de France* et *le Songe du Viel Pellerin*. — Description du manuscrit de *l'Histoire de Charles Martel* qui repose à la Bibliothèque de Bourgogne, et dont les vignettes sont dues à L. Liédet.

Nous consacrons cette notice à quelques miniaturistes, enlumineurs et calligraphes qui ont travaillé pour Philippe le Bon et Charles le Téméraire, ducs de Bourgogne. Parmi



les extraits des comptes où sont mentionnés leurs travaux, ceux qui appartiennent à l'année 1468 ont déjà été publiés par M. le comte de Laborde (1), d'après un double du compte de l'argentier du duc existant aux Archives du département du Nord, à Lille; les autres sont inédits : ils proviennent de comptes conservés aux Archives du royaume. Nous reproduirons d'abord les textes, parce qu'ils forment la base de notre article et que nous aurons fréquemment l'occasion d'y renvoyer.

I. (Juillet 1468.) « *Item*, à ung homme qui amena, ou mois d'avril derrenier passé, et de la ville de Bruges, certains draps d'or dont Monseigneur a fait faire ung aournement de chappelle, avec ung livre nommé : *le Premier volume de Regnault de Montauban,* pour ses paine et sallaire : lx s.

» *Item,* pour avoir fait fermer et clorre quatre livres que Jehan le Tourneur avoit en sa garde, assavoir : l'un de *la Vie de seur Collette*, *le Premier livre du Trésor*, *le Traitié contre les divineurs* et *le Quart livre de Zénophon* : xj s. (2). »

II. (Juillet 1468.) « A Loyset Lyédet, enlumineur, pour lj ystoires de pluseurs couleurs qu'il a faictes ou premier volume de *Regnault de Montauban*, au pris de xviij s. l'istoire, font xlv livres xviij s.

» Pour avoir fait relyer ledit livre : xxxj s.

» Pour x gros cloux de letton et pour l'avoir fait fermer, ensemble : xviij s.

» Audit Loyset Lyédet, pour avoir fait en ung livre, nommé *la Bible mora-*

---

(1) *Les Ducs de Bourgogne;* preuves, t. I[er], p. 498.

(2) Registre n° 1923, f° clxxij r°, de la chambre des comptes, aux Archives du royaume. Le double de ce compte existe aux Archives du département du Nord, à Lille, sous le n° F., 160. M. le comte L. de Laborde n'a pas publié ces extraits.

lizée, xx histoires, assavoir vij grandes et xiij petites, de pluseurs couleurs, au pris de xij solz chascune histoire, l'une parmi l'autre, font : xij livres.

» *Item*, xliij grandes lettres ouvrées à champaigne d'or, et vingnettes dedens, à ij gros pièce : xliij s.

» *Item*, iij^{m} vij^{c} et l de paraphes et lettres, à iij s. le cent : cxij s. vj d.

» Pour le relyage dudit livre, y comprins la couverture : xxxj s.

» Pour x grans cloux de letton à boches; pour petis cloux pour les attachier dessus, et pour cuir à le fermer : xxiiij s., font ces cinq parties ensemble: xxij livres x s. vj d.

» Audit Loyset, pour avoir fait encoires xx ystoires de pluseurs couleurs ou livre intitulé : *la Vengance de Nostre-Seigneur Jhésu-Crist*, toutes d'une grandeur, audit pris de xviij s. chascune ystoire : xviij livres.

» Pour avoir fait xxiiij grandes lettres à champaigne d'or et vingnettes dedens, à xij deniers pièce, font : xxiiij s.

» Pour avoir fait relyer et couvrir ledit livre : xxxj s.

» Pour x gros cloux de letton; pour petis cloux, pour les attachier dessus, et pour couroyes de cuyr à le fermer : xiiij s.

» A Yvonnet le Jeune, clerc, escripvain, pour avoir contre escryt et grossé en lettre bastarde ledit livre intitulé : *la Vengance de Nostre-Seigneur Jhésu-Crist*, pour Monditseigneur, contenant xxxviij kayers de parchemin, au pris de xvj s. le kayer, font : xxx livres viij s.

» Audit Yvonnet (1), pour aussi avoir escript xxxviij kayers de parchemin d'un livre nommé : *la Bible moralizée*, audit pris de xvj s. le kayer, font : xxx livres viij s.

» A Pol Fruit, enlumineur, pour avoir enluminé de grosses lettres petites et moyennes du tiers volume parlant des *Guerres de Locheran Guérin*, assavoir ij lettres de iij poins ouvrées à champaigne d'or.

» *Item*, lij lettres de iiij poins ouvrées pareillement : *item*, xv lettres de v

---

(1) Dans la reproduction de cette partie du texte par le chanoine CARTON, dans la *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale*, t. IV, p. 134, il s'est glissé une erreur qu'il importe de rectifier. Au lieu des mots : *A luy*, qui remplacent dans les extraits imprimés par M. le comte DE LABORDE le nom du calligraphe, l'écrivain dont nous parlons a écrit : *A Lenz*, et par conséquent a créé un nom nouveau.



poins ouvrées pareillement; *item*, vj^{c} lxij lettres de ij poins champiées d'or; *item*, un millier de lettres d'un point, champiées d'or, parmi paraphes et intervalles, pour tout, par marchié fait avec luy : vij livres ij s.

» A Guillaume Wielant, aussi enlumineur, pour lx ystoires de pluseurs couleurs, qu'il a faictes ou second volume des *Ystoires des nobles princes de Haynnau*, au pris de xxiiij s. chascune ystoire, l'une parmi l'autre; font lxxij livres.

» Et pour avoir fait relyer et fermer ledit livre, et pour x gros cloux de letton de fondue, et pour petits cloux, dont lesdits grans cloux sont attachiez sur ledit livre; pour tout ensemble : iiij livres vj s. (1). »

III. (Juin 1469.) « A Guillaume du Vrelant, enlumineur, pour avoir fait les histoires de pluseurs couleurs en ung livre, nommé : *Vita Christi*, au pris de xij solz pièce, font : xxxiij livres.

» Pour avoir fait faire une couverture de satin noir pour ledit livre : vj s.

» A une femme, pour avoir broudé de soye par-dedens et par-dehors ladicte couverture, parmy la soye : xx s.

» Pour deux tissus de laine noire pour frumer ledit livre : iiij s.

» Pour x gros cloux de lecton mis dessus ledit livre; pour petis cloux pour les clouer et pour le sallaire de cellui qui les a clouez, ensemble : xiiij s.

» Pour une boursse de cuir de cherf jaune pour mectre ledit livre : xxiiij s.

» Pour avoir fait lyer ledit livre et dorer les listes à l'entour, pour tout : iiij liv. xvj s.

» Payé à Loyset Liédet, enlumineur, pour xlviij histoires de pluseurs couleurs qu'il a faictes ou tiers livre de *Regnault de Montabun*, au pris de xvj solz pièce, font : xxxviij liv. viij s.

» Pour avoir fait relyer ledit livre et dorer dessus les listes : iiij liv. xvj s.

» Pour une couverture de cuir blanc : vj s.

» Pour x gros cloux de lecton; pour petis cloux pour les clouer dessus;

---

(1) Registre n° 1923 cité, f° clxxiij r°.

pour deux couroyes de cuir pour le frumer, et pour le sallaire de cellui qui les a clouez, ensemble : xiiij s.

» Pour avoir fait apporter lesdis deux livres de Bruges à Gand : vj s.

» A ung homme, pour avoir porté de Lille à Courtray quatre volumes de livres en englès et quatre autres volumes non reliez : xij s. (1). »

IV. (Août 1469.) « A Jacques de Bregilles, garde des joyaux, pour pluseurs parties par luy payées ainsi qu'il s'ensuit :

» A Loyset Liédet, enlumineur, demourant à Bruges, pour avoir fait xliij histoires de pluseurs couleurs ou livre du quart volume de *Regnault de Montaban*, au pris de xvj solz pièce, font : xxxiiij liv. viij s.

» Pour l'avoir fait couvrir, lyer et dorer les listes dudit livre, par marchié fait : iiij liv. xvj s.

» Pour deux couroyes de cuir pour fremer ledit livre; pour x gros cloux à boche et pour petis cloux pour les clouer sur ledit livre, ensemble : xiiij s.

» Pour une couverture de cuir blanc à couvrir le dessus dudit livre : viij s.

» A ung homme pour son vin d'avoir porté ledit livre de Bruges à La Haye, en Hollande : vj s. (2). »

V. (Janvier 1470.) « A Jaques de Bregilles, garde de joyaulx de Monseigneur, la somme de iiij^xx xj livres xiiij solz, de xl gros, pour certainnes parties par luy payées du commandement d'icellui seigneur, ainsi qu'il s'ensieult :

» Et premièrement, à Yvonnet le Jeune, clerc, pour avoir contrescript et grossé en parchemin en lettre bastarde ung livre, intitulé : *Alixandre, compilé de pluseurs livres et adjoinst aux Histoires de Quinte-Curse*, contenant xxxv quayers et demi, au pris de xviiij s. chascun quayer, font : xlij livres xij s.

» A Loyset Liédet, enlumineur, pour avoir fait liiij histoires de pluseurs

---

(1) Registre n° 1924, f° ij^c iiij^xx xviij v°, de la chambre des comptes, aux Archives du royaume.

(2) *Ibidem*, f° iij^c xviij v°.

couleurs ou quint et derrenier volume de ***Regnault de Montaban,*** au pris de xvj s. chascune histoire, font : xliij liv. iiij s.

» Pour avoir fait recouvrer, relyer et dorer dessus les listes dudit livre : iiij liv. xvj s.

» Pour deux courroyes de cuir pour le fermer; pour x cloux à boche et pour petis cloux : xiiij s.

» Et pour une couverture pour couvrir ledit livre : viij s. (1). »

VI. (Février 1470.) « A Loyset Liédet, enlumineur, pour avoir fait vij histoires de pluseurs couleurs en ung livre de *Croniques de France*, au pris de xvj s. chascune histoire, font : cxij s.

» A lui, pour xlix lettres de quatre à cincq poins vignettez, chascune à xij d. pièce, font : xlix s.

» Pour xvij^{c} l lettres champiées d'un point comprins les paraphes, à iij s. le cent, font : lij s. vj d.

» Pour avoir fait relyer ledit livre et dorer les listes : iiij liv. xiij s.

» Pour une couverture de cuir blanc : viij s.

» Pour x gros cloux de letton; pour deux couroyes de cuir blanc et pour autres petis cloux, ensemble : xiiij s.

» Audit Loyset, pour avoir fait une histoire de pluseurs couleurs ou premier et second volume du *Songe du viel Pellerin* : xvj s.

» Pour ij^{m} iij^{c} xxvj lettres champiées d'un point, comprins les paraphes, à iij s. le cent, font : lxx s.

» Pour iiij grandes lettres vignetées de quatre à cinq poins ; iij s.

» Pour avoir fait relier et dorer les listes dudit livre : iiij liv. xiij s.

» Pour une couverture de cuir blanc : viij s.

» Pour x gros cloux de letton à boche; pour petis cloux pour les clouer et pour deux couroyes de cuir blanc; ensemble : xiiij s.

» Audit Loyset, pour avoir fait au tiers et darrain volume dudit *Songe du*

---

(1) Registre n° 1925, f° iiij^{c} iiij^{xx}j r°, de la chambre des comptes, aux Archives du royaume.

Pellerin ij histoires aussi de pluseurs couleurs, au pris de xvj s. pour chascune histoire, font : xxxij s.

» Pour xvij^c l lettres champiées d'un point, comprins les paraphes, à iij s. le cent, font : iiij liv. ij s. vj d.

» Pour iij autres grandes lettres vignettez de quatre à cinq poins : iij s.

» Pour l'avoir fait relyer et dorer les listes : iiij liv. xiij s.

» Pour une couverture de cuir blanc : viij s.

» Pour x gros cloux à boche de letton; pour petis cloux, pour les clouer et pour deux courroyes de cuir blanc pour fermer; ensemble : xiiij s. (1). »

VII. (Novembre 1470.) « A Jacques de Bregilles, garde des joyaulx de Monseigneur, la somme de iiij^xx xiiij livres xij solz, de xl gros, pour pluseurs parties par luy payées ou mois de novembre, assavoir :

» A Loyset Liédet, enlumineur et historieur, pour avoir fait, ou *Livre du grant Alixandre, compilé et adjoint aux Histoires de Quinte-Curse Ruffe,* iiij^xx vj histoires de pluseurs couleurs, dont il en y a lxxiiij grandes et xij petites, chascune grande à xx s. pièce, et la petite à vj s. pièce, font : lxxvij liv xij s.

» Pour avoir fait audit livre iiij^xx v grandes lettres à vingnettes dedens, chascune lettre à xij d. pièce, font : iiij liv. v. s.

» Pour y avoir fait xvij^c lettres d'un point, qui, au pris de iij s. le cent, font : lj s.

» Pour avoir fait relyer ledit livre : iiij liv. xvj s.

» Pour avoir fait tailler et couldre une couverture de velours noir doublée de drap de damas noir pour icellui livre : vj s.

» Pour la broudure de soye noire, faitte à l'entour de ladicte couverture et des ℭ par-dedens : xij s.

» Pour une boursse de cuir de cherf blant à mettre ledit livre : xxj s.

» Pour x gros cloux de letton à boche; pour petis cloux; pour deux couroyes de cuir noir à le fermer, et pour le sallaire de cellui qui l'a cloué, en tout : xvj s.

---

(1) Registre n° 1925 cité, f° iiij^c iiij ^xx viij v°.

» Et pour le sallaire d'un homme qui a porté ledit livre de Bruges à Hesdin : viij s.

» Font toutes les parties ensemble iiij^{xx} xij liv. vj s.

» Pour avoir fait couvrir de cuir blanc les deux premiers volumes de *Regnault de Montauban* et *le Livre de Hélainne, mère de saint Martin de Tours* (1), en tout : xxvij s. (2). »

Dans les extraits qui précèdent sont donc cités les enlumineurs Louis Liédet ou Lyédet, Paul Fruit et Guillaume Vrelant, et le calligraphe Yvon le Jeune.

Le premier fut un artiste de mérite : il florissait à Bruges dans les dernières années du règne de Philippe le Bon, et sous les règnes de Charles le Téméraire et de Marie, sa fille. Nous avons retrouvé de lui des œuvres importantes à Paris, à Munich et à Bruxelles. Son nom est bien Liédet ou Lyédet, et non pas *Liéder*, ainsi que l'ont imprimé M. le comte de Laborde, et, d'après lui, le chanoine Carton. En 1469, il fut admis dans la confrérie des enlumineurs et *librariers* de Bruges; son nom disparaît de la liste des membres après l'année 1478, qui est probablement l'époque de sa mort. Cette confrérie avait pour patron saint Jean l'évangéliste, et possédait un autel dans l'abbaye d'Eekhout, lez-Bruges : elle se composait, au xve siècle, des enlumineurs ou miniaturistes, des écrivains et marchands de livres, des relieurs, des maîtres d'école, etc. Les comptes de cette association religieuse, qui existent aux archives communales de Bruges, remontent à 1454. Dans celui de 1482, on lit l'inscription de Hugues (*Huson*) Liédet, dont la profession n'est pas indi-

(1) *Voy.* une description de ce beau manuscrit publiée par Fl. Frocheur, dans le *Messager des sciences historiques*, 1846, p. 169.

(2) Registre n° 1925, cité, f° v^{c} lxviij r°.

quée, mais qui très-vraisemblablement était ou enlumineur ou calligraphe.

Passons à Guillaume Vrelant. C'est sous cette forme que le nom de ce miniaturiste se présente le plus souvent dans les registres de la confrérie de Bruges dont il vient d'être question. Il est déjà cité dans le plus ancien compte qui soit parvenu jusqu'à nous, celui du mois de mai 1454 au 6 mai 1455 : dans ce document il porte le nom de Guillaume Vredelant. Il paya sa cotisation annuelle jusqu'en 1481, mais l'année suivante, c'est sa veuve qui solde la redevance (*de weduwe Wilhem Vreylands*). En 1478, lorsque la confrérie de Saint-Jean l'évangéliste commanda à maître *Hans*, dans lequel tout le monde s'accorde à reconnaître Jean Memlinc ou Van Memmelinghe, l'exécution de deux volets destinés à fermer le tableau qui ornait l'autel de la corporation, Guillaume Vrelant reçut une somme de 12 gros, parce qu'il avait été le mandataire de celle-ci pour conclure avec le grand artiste. Plus tard, deux autres volets furent ajoutés à ce tableau aux frais de Vrelant, qui s'y fit représenter avec sa femme. C'est ce qui résulte d'un acte de 1499 (1). Quelques années auparavant, en 1490, Arnould Bazekin, doyen de la confrérie, et un autre membre, Jean de Clerc, avaient fait peindre sur deux de ces volets, en grisaille et à leurs dépens, saint Arnould et saint Nicolas (2).

---

(1) L'acte dont M. WEALE a republié un extrait dans le *Journal des Beaux-Arts*, 1861, p. 54, est cité par M. DELEPIERRE, *Précis analytique des documents des archives de la Flandre occidentale*, t. Ier (1840), p. 155.

(2) « Sondach, de twee nieuwe duere van witte ende van zwaerte, te wetene : » sinte Aernoude ende sinte Niclaeus, die ic Arnoudt Bazekin ende Jan de Clerc » hebbende ghedaen maken, oncost der gilde. » (Compte de la confrérie de 1490, aux Archives communales de Bruges.)



Sur Paul Fruit et Yvon le Jeune nous n'avons pu recueillir aucun renseignement : ni l'un ni l'autre ne figurent dans les comptes de la gilde des enlumineurs et *librariers* de Bruges.

En même temps que Louis Liédet et Guillaume Vrelant vivaient à Bruges d'autres artistes en miniature et en calligraphie, dont les noms sont déjà connus par divers manuscrits épars dans les bibliothèques du pays et de l'étranger, ou par des mentions de travaux qui se retrouveront peut-être un jour. Nous nous bornerons à citer les suivants :

Maurice de Haac ou de Hac, écrivain de livres, qui relia, en 1457, « en cuir de cherf et en parchemin, deux livres » de chant que Monseigneur [Philippe le Bon] avoit fait » escripre audit lieu de Bruges (1). » Il faisait déjà partie de la confrérie de Saint-Jean l'évangéliste en 1454.

Jean Paradis ou Paradys, écrivain de livres, de Hesdin, en Artois (*scriver van Hesdin*), et par conséquent le compatriote du fameux traducteur et calligraphe David Aubert, se fit inscrire dans ladite confrérie, en 1471 (2); il vivait encore en 1508. On connaît de ce calligraphe deux ouvrages, chacun en deux volumes, avec de riches miniatures, que possède actuellement la Bibliothèque impériale, à Paris, et qui ont été écrits pour Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse, l'un en 1471, l'autre en 1473; ce sont : *la Somme rurale,* par Jean Boutillier, et *le Livre de la Bouquechardière,*

---

(1) De Laborde, *les Ducs de Bourgogne;* preuves, t. Ier, p. 466, n° 1795. Il faut lire : *Haac*, au lieu de *Haat*. *Voy.* le compte de la recette générale des finances de 1457, fol. lxj r°, aux Archives du département du Nord, à Lille.

(2) Son nom figure dans le compte commençant à la nouvelle année 1470 (1471, n. st.) jusqu'à pareil jour de l'année suivante.

ou la chronique de Jean de Courcy, seigneur de Bourg-Achard (1).

Nicolas ou *Colard* Mansion, qui le premier introduisit l'art typographique à Bruges, en 1475, était aussi écrivain de livres. Il fournit, en 1450 et en 1467, des exemplaires du *Livre de Romuléon* pour le compte de Philippe le Bon (2). Le 1er décembre 1480 il entreprit d'écrire, moyennant la somme de 20 livres de Flandre, pour Philippe de Hornes, seigneur de Gaesbeek et de Beaucignies, le livre des *Faits et paroles mémorables de Valère Maxime*, dont la traduction avait été commencée par Simon de Hesdin, en 1375, et achevée par Nicolas de Gonnesse, en 1401 (3). Le manuscrit du seigneur de Gaesbeek devait former deux volumes, être « historié de IX grandes histoires à vignettes huchiez de » ses armes et devises, enluminez bien et richement d'or » et d'azur fleureté (4). » Dans la Bibliothèque de Dresde on conserve un autre livre, qui a appartenu au même Philippe de Hornes, et qui a été exécuté par ses ordres : il est inti-

---

(1) Van Praet, *Recherches sur Louis de Bruges*, pp. 134 et 208; — P. Paris, *les Manuscrits françois de la Bibliothèque du roi*, t. Ier, p. 78, et t. II, p. 87; — Hennin, *les Monuments de l'histoire de France*, t. VI, pp. 287 et 300.

(2) Alex. Pinchart, *Archives des arts, sciences et lettres*, 1re série, t. II, § 73. La Bibliothèque de Bourgogne possède (n° 9055) un exemplaire du roman de *Romuléon*, écrit par David Aubert, en 1468.

(3) *Voy.* à propos de cette traduction la notice de M. Éd. Fétis, dans les *Bulletins de l'académie royale de Belgique*, 2e série, t. XVIII (1864), n° 8, intitulée : *Sur les peintures d'un incunable de la Bibliothèque royale.*

(4) Voici un extrait du contrat passé par Mansion, et que le chanoine Carton a publié dans les *Annales de la société d'émulation de Bruges*, t. IX, p. 361 ; « Je lui doy livrer *le Grant Valère* qui traite des *Vices et vertus des Rommains*, » lyé en deux volumes, escrips de ma main, ou d'aussi bonne, hystorié de IX » grandes histoires à vignettes, huchiez de ses armes et devises, enluminez bien » et richement d'or et d'azur fleureté, à livrer endéans la Nativité Saint-Jehan-» Baptiste m cccc lxxxj. »

tulé : *Faits et prouesses du grand empereur Charlemagne* (1). David Aubert avait composé cet ouvrage en 1458. Nicolas Mansion s'occupait également de traductions du latin en français, et *translata*, pour nous servir de l'expression du temps, *la Pénitence d'Adam, le Dialogue des créatures, les Métamorphoses d'Ovide* et *le Donat spirituel* (2). Notre calligraphe et imprimeur était aussi membre de la confrérie de Saint-Jean l'évangéliste; on rencontre dans les registres de cette société son nom orthographié sous les formes les plus variées : Mansioen, Mansyoen, Manchion, etc. Une quittance originale est signée : *Colard Mansion*. Il fut doyen de 1471 à 1473, et c'est pendant son décanat que la gilde fit reconstruire l'autel qu'elle possédait à l'abbaye d'Eeckhout. Nicolas Mansion mourut en 1484.

Nous avons parlé des artistes, occupons-nous maintenant de leurs œuvres.

Dans les documents qui font l'objet des annotations que nous avons groupées ici, on lit que le calligraphe Yvon le Jeune est l'auteur des volumes intitulés : *la Vengance de Nostre-Seigneur Jhésu-Crist, la Bible moralizée* et *le Livre du grant Alixandre*, qui furent écrits, les deux premiers, en 1468, et le dernier, en 1470. Ces extraits nous font en outre connaître que l'enlumineur Paul Fruit orna de lettrines coloriées, en 1468, le troisième volume des *Guerres du loherain Guérin*, ou plutôt le tome troisième de l'*Histoire de Charles Martel*, comme nous le dirons plus loin; enfin que Guillaume Vrelant fut chargé de peindre, antérieure-

---

(1) *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 1re série, t. III, p. 51.
(2) Van Praet, *Notice sur Colard Mansion*, p. 13.

ment au mois de juillet 1468, soixante miniatures dans le deuxième volume des *Histores de Haynnaut*, véritable titre de l'ouvrage, et cinquante-cinq *histoires* ou vignettes dans le livre nommé : *Vita Christi*. Celles-ci ne furent payées que la moitié du prix des autres. Ces détails, y compris les autres contenus dans les textes originaux et relatifs au nombre de feuillets des manuscrits ainsi qu'à celui des lettrines, doivent avoir pour résultat de faire retrouver les œuvres de ces divers artistes, si elles existent encore.

Un des livres enrichis de peintures par Guillaume Vrelant nous a été conservé; c'est le deuxième volume des *Histores de Haynnaut*, dont les trois parties existent à la Bibliothèque de Bourgogne. La réputation de ces trois manuscrits est assez grande et nous dispense d'ajouter qu'ils comptent parmi les plus beaux de ce riche dépôt littéraire (1). Jean Wauquelin, clerc établi à Mons, est le rédacteur de cet ouvrage, qui n'est qu'une traduction fort libre des *Annales* de Jacques de Guyse, rédigées en latin. Il l'avait entreprise à la sollicitation de Simon Nockart (2), secrétaire ou plutôt clerc du bailliage de Hainaut et conseiller de Philippe le Bon; plus tard, ainsi que Wauquelin le déclare dans le prologue de la première partie, il reçut de Philippe le Bon l'ordre de faire transcrire le livre en question pour la librairie ou bibliothèque du duc. C'est sous ses yeux que furent copiés les trois volumes qui nous sont parvenus presque aussi intacts que s'ils sortaient de l'officine de Jean Wauquelin, mais celui-ci mourut avant l'achèvement du dernier, le 7 septembre 1452.

(1) Nos 9242-9244.

(2) Nous nous sommes trompé en attribuant à Nockart la traduction française de J. de Guyse. (*Voy.* nos *Archives des arts, sciences et lettres*, t. Ier, § 17, p. 105.)

Nous consacrerons ailleurs une notice à ce laborieux *translateur de livres*, dont certaines œuvres ont été calligraphiées, de son vivant, par Jacques du Bos et par Jacques Pilavaine, natif de Péronne, en Picardie. La Bibliothèque de Bourgogne possède trois volumes écrits et enluminés par ce dernier, qui ont appartenu à Charles de Croy, prince de Chimai : nous les avons décrits dans nos *Archives des arts, sciences et lettres* (1).

Revenons à l'exécution des *Histores de Haynnaut*. Le premier volume, dont la transcription remonte à l'année 1446 (2), est orné de cette admirable miniature où Wauquelin est représenté offrant son livre au duc de Bourgogne, et qui est bien la plus parfaite production de l'art flamand en ce genre que l'on puisse citer (3). Son auteur ne peut être qu'un des peintres les plus habiles du milieu du xv[e] siècle. On l'a généralement attribuée à Roger Van der Weyden, sans preuve aucune, il est vrai; mais si elle n'est pas de ce grand artiste, elle est certes digne de sa main, suivant l'expression de M. le comte de Laborde (4). Le nom de Memlinc a également été prononcé. Nous dirons les raisons qui nous portent à croire qu'elle n'est point l'œuvre de ce dernier. Pas plus que la première, cette seconde opinion ne

---

(1) T. II, § 52, et t. III, § 90.

(2) « .... ouquel pays de Haynnau est à présent régnant, qui est l'an de l'incar- » nacion Nostre-Seigneur Jhésu-Crist mille iiijc quarante-six, etc » Ce passage est extrait du prologue du t. I[er].

(3) Certains exemplaires du t. I[er] de *l'Inventaire des manuscrits de la Bibliothèque de Bourgogne* renferment la gravure, parfaitement exécutée par M. Ch. De Brou, de cette belle miniature. On en voit une lithographie dans le *Messager des sciences et des arts ;* Gand, 1825, p. 304.

(4) *Les ducs de Bourgogne ;* preuves, t. I[er], p. LXXXV.

repose sur rien. En admettant, ce qui est loin d'être établi d'une manière irréfragable (1), que Memlinc a eu Van der Weyden pour maître, son éducation artistique ne peut dater que des derniers temps de l'existence du peintre dont la mort arriva au mois de juin 1464. Les tableaux cités par l'anonyme de Morelli, écrivain du XVIe siècle, ne sont d'aucun poids dans le débat, et l'assertion de Guicciardini, répétée par Vasari, ne nous offre pas plus de croyance. Ce qu'il importe de constater, c'est que les premiers documents authentiques qui font mention de Memlinc ne remontent pas au delà de 1480 : il s'agit à cette date de l'inscription dans le registre de la gilde d'un de ses élèves, Jean Verhaneman, et, sous l'année 1483, de celle d'un autre apprenti, Pasquier Van der Mersch (2), qui tous deux sont restés parfaitement inconnus. Ajoutons à cela que les travaux faits à Bruges par l'artiste pour l'hôpital Saint-Jean, pour la confrérie de Saint-Jean l'évangeliste dont il a été question plus

---

(1) Nous ne pouvons à ce propos passer sous silence un passage de la brochure de M. WAUTERS, intitulée : *Roger Vanderweyden, ses œuvres, etc.*; 1856, où on lit, p. 78 : « Sous le nom de *Heyne, jeune peintre*, il [Memlinc] semble » aussi figurer dans le compte des sommes que l'abbaye de Saint-Aubert, à » Cambrai, paya pour une œuvre de Roger, en 1460. » M. l'archiviste de Bruxelles sait parfaitement que *Heyne* doit se traduire par Henri et non par Jean. Il ne peut donc être ici question de Memlinc.

(2) « Meester Jan Van Memmelynghe, leercnape, die men heedt Annekin Verhan» neman, filius Clays : es ghetrauwet kyndt ; was opghenomen anno LXXX, den » viijsten dach in meye. » (*Traduction* : Chez maître Jean Van Memmelynghe, un apprenti du nom de Jean Verhanneman, fils de Nicolas, enfant légitime, reçu le 8 mai 1480.)

« Meester Jan Van Memmelyneghe, leercnape, die men heedt Passcier Van der » Mersch, filius Passchiers, was upghenomen den ... anno lxxxiij. » (*Traduction* : Chez maître Jean Van Memmelyneghe, un apprenti du nom de Jacques Van der Mersch, fils de Pasquier, reçu le.... 1483.) Nous devons la communication de ces textes, qui sont ici publiés pour la première fois, à M. le doyen VANDEPUTTE.

haut, et pour la famille Moreel, à Bruges (1), ne remontent pas au delà de 1478; enfin que le peintre mourut en 1495, en laissant trois enfants mineurs. Toutes ces données positives concourent, selon nous, à faire douter que Van der Weyden ait enseigné son art à Memlinc, et à supposer celui-ci moins âgé. La miniature initiale du premier volume des *Histores de Haynnaut*, qui, d'après l'ensemble de ses caractères esthétiques et archéologiques et la physionomie que l'auteur a donnée au jeune comte de Charolais, parait ne point être postérieure à l'année 1450, n'est donc pas l'œuvre de l'artiste de Bruges. Son auteur n'a pas exécuté les autres vignettes du manuscrit : celles-ci sont néanmoins plus anciennes et plus habilement traitées que celles des deux dernières parties.

Toutes les miniatures peintes par Guillaume Vrelant n'ont pas le même mérite : les unes sont relativement à d'autres fort médiocres. La proportion des figures est bonne et les draperies bien dessinées; le ton des chairs est un peu trop foncé. Vrelant néglige les fonds et fait abus du bleu et du pourpre dans les vêtements. Parmi ses plus belles vignettes, nous mentionnerons celles qui représentent le mariage de sainte Waudru (fol. 102), un évêque prêchant devant des chanoinesses (fol. 230), et le mariage du roi Artus avec la reine Genoivre (fol. 39), dont la composition est loin d'être sans mérite : c'est celle que nous avons fait reproduire. L'artiste réussit bien moins dans la reproduction des scènes mouvementées, telles que siéges, batailles et tournois.

Le deuxième volume des *Histores de Haynnaut* fut écrit

---

(1) *Voy* Weale, *le Beffroi*, t. II, p. 191.

par Jacques du Bos ou du Bois, qui était alors au service de J. Wauquelin : les dernières lignes en font foi (1), et nous avons recueilli plusieurs documents qui nous disent la somme payée de ce chef, et prouvent qu'il fut achevé avant le mois de décembre 1450. Toutefois il est à remarquer que d'après l'attestation originale de Jacques de Bregilles, garde-joyaux de Philippe le Bon, ce livre lui fut seulement remis le 20 janvier 1455 pour être placé dans la librairie ducale (2). En confrontant ces deux premiers volumes avec le troisième, nous avons constaté qu'ils ont été copiés par trois mains différentes. On ne possède aucun renseignement sur l'auteur des miniatures de la première et de la troisième partie, qui n'ont aucun rapport avec celles de la deuxième.

Dans le tableau suivant nous avons résumé les renseignements contenus dans les extraits imprimés plus haut qui sont relatifs aux ouvrages que Louis Liédet orna de vignettes et de lettrines :

(1468.)	1. *Regnault de Montauban.*	1er volume,	54	miniatures.		
	»	»	2e	»	48	» (3)
(1469.)	»	»	3e	»	48	»
	»	»	4e	»	43	»
	»	»	5e	»	54	»

(1) « Chi fine la seconde partie des *Histores des nobles prinches de Haynnaut*, » escriptes par Jacotin du Bos. »

(2) « Je Jacquot de Bregilles, garde des joyaux de monseigneur le duc de Bour- » goigne, confesse avoir receu par les mains de Monseigneur, c'est assavoir : le » second volume des *Croniques de Berges*, que l'en dit l'*Istoire de Haynnau*, » contenant trente-sept quayers, etc. Tesmoing mon saing manuel cy-mis l'an » mil quattre cens cincquante-quattre, le vingtysme de janvier. » (Collection des acquits de la recette générale des finances, aux Archives du royaume.)

(3) La dépense pour l'enluminure de ce deuxième volume ne figure pas dans les comptes de l'argentier du duc, d'où nous avons extrait les détails concernant les autres.

(1468.)	II.	*La Vengance de Nostre-Seigneur Jhésu-Crist.*	1er volume,		20 miniatures.	
	III.	*La Bible moralizée* . .	1	»	20	»
(1470.)	IV.	*Le Livre du grant Alixandre, compilé et adjoint aux Histoires de Quinte-Curse Ruffe*	1	»	86	»
	V.	*Les Croniques de France.*	1	»	7	»
	VI.	*Le Songe du viel Pellerin.*	1er, 2e	»	1	»
			3e	»	1	»
			4e	»	1	»

Les deux premiers ouvrages de cette liste, cotés des nos I et II, existent à Paris : occupons-nous d'abord du premier.

La traduction en prose du roman de *Regnault de Montauban*, que Hugues de Villeneuve avait écrite en vers français, formait donc cinq volumes : ils sont renseignés dans l'inventaire de la librairie ducale de 1487 (1). Le cinquième

---

(1) Barrois, *Bibliothèque protypographique*, nos 1705-1709. D'après l'inventaire dressé, suivant cet écrivain, vers 1467, les deux premiers volumes étaient enluminés et reliés ; mais à l'époque de la rédaction de ce document, les troisième et quatrième figurent parmi les *livres non parfaits*. (*Voy.* Barrois, *loc. cit.*, nos 1246 et 1601.) En consultant les extraits que nous avons imprimés, et en tenant compte de ces particularités, il ressort à l'évidence que l'inventaire dont Barrois a publié le texte fut fait au moins en 1468. Voici la preuve authentique qu'il date du mois de février de l'année suivante, et qu'il a été rédigé à Lille et non à Bruges :

« A ung marchant de Lille, pour bois à luy prins et achetté depuis le darrain » parlement de Monseigneur de ladicte ville, pour en faire feu en la chambre » des joyaulx ou chasteau, en la chambre des finances et en la chambre Jacques » de Bregilles, en l'hostel d'icellui seigneur, à Lille, èsquelz lieux messeigneurs » des finances ont besongnié par certaine espace de temps du mois de février lxviij, ainsi que icellui seigneur leur avoit ordonné, pour faire inventoire » de ses joyaulx de la chappelle, vaisselle, draps, linges, tappisserie et autres

n'existait déjà plus en 1577, à l'époque où Viglius de Zuichem rédigea le catalogue de la Bibliothèque de Bourgogne. Les quatre autres nous ont été enlevés dans les premières années de notre annexion à la République française : ils se trouvent encore notés dans l'inventaire de Gérard, dressé en 1797 (1). Aujourd'hui, quatre de ces manuscrits font partie de la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris (2). Nous en avons rencontré une description sommaire dans l'ouvrage de M. Hennin, intitulé : *les Monuments de l'histoire de France* (3). On y lit que le premier volume renferme 453 feuillets et 51 miniatures, dont la première représente l'auteur offrant son livre au duc de Bourgogne ; — le deuxième, 353 feuillets et 48 miniatures ; le troisième, 350 feuillets et 50 miniatures ; — le quatrième, 337 feuillets et 42 miniatures. Celles-ci reproduisent, dit M. Hennin, « des combats, batailles sur mer, siéges, tour-
» nois, exécutions, scènes de mœurs et familières, et autres
» sujets divers. Elles sont in-4°, en largeur, et placées dans
» le texte, au commencement des chapitres. Il y a aussi des
» lettres initiales et des filets peints peu importants. Le faire
» et le style de ces miniatures sont très-remarquables, et le
» grand fini qu'on y remarque ne nuit pas à l'effet. Ce sont

» parties, comme de sa librarye estans soubz et en la garde dudit Jacques de
» Bregilles, etc.

» A David Aubert et ses compaguons clercs, demourans audit Lille, pour leur
» painne et sallaire d'avoir escript, grossé et mis au net lesdits inventoires et le
» double de la librarie, qui a esté bailliée en garde audit Jacques de Bregilles ;
» xix livres iiij solz. » (Registre n° 1924 de la chambre des comptes, cité plus haut, f° ijc iiij xx v r°.)

(1) *Voy.* MARCHAL, *Notice sur l'histoire et le catalogue de la Bibliothèque de Bourgogne*, p. ccli.

(2) Manuscrits français; belles-lettres, 243, 244.

(3) T. VI, p. 117; Paris, 1861.

» de véritables et charmants petits tableaux, et leur conser-
» vation ajoute à leur mérite. » M. Hennin nous apprend en outre que le tome cinquième de l'ouvrage existe à la Bibliothèque royale, à Munich (1), et que les circonstances, restées jusqu'ici inconnues, qui ont causé la séparation de ce volume, remontent à une époque fort reculée. C'est un in-folio en parchemin comme les quatre autres; il renferme trois cent quatre-vingt-dix-neuf feuillets et cinquante-quatre miniatures. On voit les armes de Bourgogne peintes au milieu d'une initiale au commencement du livre. Nous compléterons ces détails par ceux que nous emprunterons au tome VII du *Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecæ regiæ Monacensis* (2). Voici le titre que porte le manuscrit de Munich : « Cy s'ensieult le quint et dernier
» volume de *Reynault de Montauban*. L'explicit donne la
» date de l'achèvement de l'ouvrage : *Ce cinquième et der-*
» *nier volume de Regnault de Montauban et de sa lignie,*
» *achevé et parfait l'an mil iiij^c lxij ou vij^e jour de mois de*
» *novembre.* »

En comparant cette description des cinq parties du roman de *Regnault de Montauban* avec les passages des comptes dans lesquels figurent les payements faits à Louis Liédet, pour l'enluminure de ces beaux livres, il ne peut rester aucun doute que ce ne soit bien là l'exemplaire qui a appartenu à Philippe le Bon, et qui fut enrichi de miniatures sous le règne de Charles le Téméraire. En effet, le total des miniatures qui ornent les premier, troisième, quatrième et

(1) N° 7 des manuscrits français.
(2) P. 18; Munich, 1858.

cinquième volumes concorde parfaitement avec les extraits des comptes (1).

Les notes qui suivent compléteront les détails fournis par M. Hennin : nous les avons prises en examinant les manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal (2). Leur format est un petit in-folio; ils sont sur vélin. Chaque volume contient, en outre des chiffres indiqués plus haut, un certain nombre de feuillets de tables, placés en tête, qui varient de trois à six. Les pages ont vingt-huit lignes d'une belle écriture, ornée de rubriques et de lettrines peintes et dorées. La première miniature du tome premier, qui remplit à peu près la moitié de la page, a pour sujet Philippe le Bon, vêtu de velours noir et assis sur une sorte de sofa, recevant le livre de la main de l'auteur, qui est agenouillé devant lui et couvert d'une robe rouge. Treize autres personnages assistent à la scène. Cette vignette est fort soignée et très-finement exécutée. Dans les initiales de la première page des premier et troisième volumes, on voit les armoiries du duc, comme dans le cinquième. Une belle miniature encore est celle qui se trouve au folio 107 verso du tome II, et qui représente « comme roy Yon de Gascoigne receut les iiij filz » Aymon et Maulgis d'Aigremont à souldées pour guerroïer » le comte Begon de Thoulouse. » Plusieurs vignettes du même livre ont été frottées et gâtées. Quelques-unes de celles qui ornent les deuxième et quatrième volumes sont

(1) Les nombres donnés par M. Hennin pour les troisième et quatrième volumes sont inexacts.

(2) Nous devons remercier MM. P. Lacroix, Lucas, Malitourne et Martin de l'obligeance qu'ils ont mise à faciliter nos recherches dans ce riche dépôt.

d'une main moins habile que les miniatures évidemment peintes par L. Liédet.

Nous avons encore retrouvé à Paris un autre manuscrit, illustré par le même artiste. La Bibliothèque impériale possède le livre intitulé : *les Faictz et gestes d'Alexandre le Grand, acompilez de plusieurs livres et adjoints aux histoires de Quinte-Curce Rufe :* il fut acheté à la vente du duc de la Vallière, en 1784 (1). C'est un volume in-folio, sur parchemin, orné de quatre-vingt-six miniatures, intercalées dans le texte, dont soixante-quatorze grandes et douze petites (2), lesquels chiffres sont d'accord avec ceux du compte où figure la somme payée à Louis Liédet, pour leur exécution et pour celle des lettrines du manuscrit. Ces vignettes représentent, d'après une description du livre qu'a publiée M. Hennin (3), des sujets relatifs aux récits de l'ouvrage, tels que combats, siéges, scènes de guerre et de marine, scènes d'intérieur, etc. D'après lui « ces miniatures sont d'un très-beau travail, et offrent des compositions auxquelles l'on peut donner le nom de tableaux. » Sur la première on voit l'auteur, à genoux, remettant son livre à Charles le Téméraire, assis sous un dais et entouré de divers personnages. Les armoiries du duc sont peintes dans la lettre initiale du texte. La conservation du manuscrit est parfaite.

---

(1) Il est décrit dans le *Supplément à la première partie du catalogue des livres* de cette belle collection, p. 126, sous le nº 4844, et se trouve coté à la Bibliothèque impériale dans le fonds de la Vallière, sous le nº 8.

(2) Ces chiffres sont donnés dans le catalogue de la vente de la Vallière : M. Douët d'Arcq, sous-chef de section aux Archives de l'empire, à Paris, a eu l'obligeance d'en contrôler pour nous l'exactitude.

(3) *Loc. cit.*, t. VI, p. 269.

Il ne sera pas inutile, croyons-nous, de dire ici quelques mots de l'écrivain qui rédigea *les Faictz et gestes d'Alexandre le Grand* (1). L'auteur de cet ouvrage, qu'il ne faut pas confondre avec le roman ou l'*Histoyre d'Alexandre*, dont la composition est plus ancienne, est Vasque de Lucena, Portugais de naissance, qui vécut longtemps dans nos provinces, et y termina très-probablement sa carrière. Ce fut lui qui, le premier, traduisit en français les écrits incomplets de Quinte-Curce Rufus. De Lucena habitait le château de Nieppe, près de Cassel, appartenant alors, à titre de douaire, à Isabelle de Portugal, veuve de Philippe le Bon (2), où il occupait des fonctions que nous n'avons pu déterminer. C'est là qu'il acheva son ouvrage en 1468 (3). Il avait fait de l'écrivain latin l'objet de ses études de prédilection, et s'était occupé de le traduire bien antérieurement à la date citée plus haut, car dans la dédicace de son œuvre à Charles le Téméraire, il déclare que Jean, duc de Calabre, fils aîné de René, duc d'Anjou, « prince

---

(1) *Voy.* sur l'histoire romanesque d'Alexandre le Grand une intéressante dissertation de Fl. FROCHEUR, dans le *Messager des sciences historiques*, 1847, p. 393.

(2) SANDERUS, *Flandria illustrata;* t. III, p. 90.

(3) Pour justifier cette date quelques observations sont nécessaires. *L'explicit* de l'exemplaire de la Bibliothèque impériale qui nous occupe est ainsi conçu . « Explicit le IXe livre de Quinte-Curce Rufe des histoires du grant Alexandre de » Macédone, translaté de latin en françois ou chasteau de Nieppe l'an mil iiij^c^ » lxiij. Deo gratias. » DE BURE, l'auteur du catalogue de la bibliothèque du duc de la Vallière, rectifie cette date, et dit qu'il faut lire 1468. Cependant l'exemplaire de la Bibliothèque de Genève porte également 1463. VAN PRAET, dans ses *Recherches sur Louis de Bruges,* p. 221, assigne à cette traduction l'année 1466. Ce sont là évidemment des fautes de copistes. Le prologue du livre, ainsi que les mots : *Charles, par la grâce de Dieu, duc de Bourgoingne,* peints sur le dais de la première miniature dans l'exemplaire provenant de la vente de la Vallière, ne laissent à cet égard aucun doute.

» de très-grande renommée, — dit-il, — tant en paix comme » en guerre, » étant un jour au château de Conflans, près de Paris, qui appartenait au duc de Bourgogne, lui assura « en » présence de monseigneur de Créquy (1), que c'estoit la » meilleure histoire qu'il avoit onques veu, mais que c'estoit » dommage qu'il y failloit le premier livre » et quelques autres parties que Vasque de Lucena compléta à l'aide de récits d'autres auteurs (2). Il ajoute : « Grant temps a que » volenté m'a print de assembler et translater de latin en fran- » çois les fais d'Alexandre, affin de en vostre jone eàge (3), » vous donner l'exemple et l'instruction de la vaillance. Mais » pendant le temps que j'ai doublé de translater les gestes, » tandis que je les translate, et endementiers [pendant] que » vous estes occupé ès guerres de France, de Liége, en la » destruction de Dynant, et derechief dernièrement, tandis » que vous renversiez la puissance des Liégeois par terrible » bataille, démolissiez les murs de leurs citez, villes, chas- » teaux, et finablement tandis que vous leur donniez loix » nouvelles, sept ans sont passés ou environ, durant lequel » temps vos vertus et œuvres chevalereuses par le monde » univers ont esté si avant manifestées que assez est notoire » celle doctrine vous estre superflue (4). » Les événements dont il est ici question se rapportent à l'époque de 1465 à 1468. De ce qui précède il résulte à l'évidence que Vasque de Lucena pensait, dès l'année 1461, à rendre en

(1) Jean V, seigneur de Créquy et de Canaples, chevalier, qui fut conseiller et chambellan du duc de Bourgogne, mourut en 1474.

(2) P. Paris, *les Manuscrits françois de la bibliothèque du Roi*, t. II, p. 281.

(3) Charles le Téméraire naquit en novembre 1433.

(4) P. Paris, *loc. cit.*, p. 281.

langue vulgaire le texte de Quinte-Curce, mais que son travail ne fut achevé que sept ans plus tard. Il dit encore, dans sa préface, qu'il avait abandonné le dessein de continuer sa traduction à cause de « l'imperfection et rudesse de son lan-
» gaege françois, attendu, — écrit-il, — que je suis Portu-
» galois de nacion; » enfin qu'il la reprit au bout de trois ans, à la sollicitation d'un grand seigneur du nom de Jean de Créquy (1).

Malgré cette imperfection de langage, Vasque de Lucena fut l'un des écrivains français les plus élégants du XVIe siècle. Olivier de la Marche fait de lui un grand éloge dans les préambules de ses *Mémoires;* en voici les termes : « Je
» n'ay par don de grâce la clergie [clarté], la mémoire ou
» l'entendement de ce vertueux escuyer Vas de Lucene,
» Portugalois, à présent échanson de madame Marguerite
» d'Angleterre, duchesse douairière de Bourgongne, lequel
» a fait tant d'œuvres, translations et autres biens dignes
» de mémoire, qu'il fait aujourd'huy à estimer entre les
» sachans, les expérimentés et les recommandés de notre
» temps. »

Ce passage des *Mémoires* d'Olivier de la Marche fait donc connaître cette particularité de la biographie de Vasque de Lucena, qu'il fut échanson de la veuve de Charles le Téméraire. Il est grandement à présumer que c'est après la mort d'Isabelle de Portugal, arrivée à Dijon, le 17 décembre 1472, que Marguerite d'York ou d'Angleterre l'attacha à son ser-

(1) P. Paris. *loc. cit.*, t. Ier, p. 50. C'est encore à la sollicitation de ce seigneur que David Aubert entreprit, en 1458, de recueillir les « Fais et prouesses du » grand empereur Charlemagne. » (*Voy.* Barrois, *Bibliothèque protypographique*, no 2222.)

vice. Mais nous avons pu constater qu'il ne figure pas encore en qualité d'échanson dans les états de la maison de cette princesse du mois de janvier 1474. Il est néanmoins certain qu'il occupait cette charge dans la seconde moitié de l'année 1477, puisque le livre d'Olivier de la Marche est dédié à Maximilien d'Autriche et à Marie de Bourgogne, dont le mariage eut lieu au mois d'août de cette même année, et que d'autre part cet historien, qui naquit en 1426 ou 1427, déclare l'avoir rédigé à l'âge de cinquante ans.

Le livre des *Faictz et gestes d'Alexandre le Grand*, dont le titre est le même dans l'inventaire de la librairie ducale (1) et dans les extraits du compte de l'année 1470, date de l'exécution de l'exemplaire écrit sur parchemin par Yvon le Jeune, n'a pas conservé cette appellation dans les copies qui en ont été faites pour divers seigneurs, et dont on retrouve des exemplaires à Paris (2), à Copenhague (3), à Genève, etc. (4). Ils sont désignés sous le titre abrégé d'*Alexandre Quinte-Curce*.

---

(1) *Voy.* BARROIS, *Bibliothèque protypographique*, n° 1694. L'exemplaire cité était en papier et l'original sans aucun doute.

(2) *Voy.* VAN PRAET, *Recherches sur Louis de Bruges*, p. 220 ; — P. PARIS, *les Monuments françois de la bibliothèque du Roi*, t. Ier, p. 49, et t. II, p. 280 ; — HENNIN, *les Manuscrits de l'histoire de France*, t. VI, p. 270. Un des exemplaires de la Bibliothèque impériale, à Paris, est en trois volumes, grand in-folio (nos 6727-6729), et deux autres en un seul volume (nos 6899 et 487 du supplément français), tous sur parchemin, avec miniatures et d'une écriture du xve siècle.

(3) ABRAHAMS, *Description des manuscrits français du moyen âge de la Bibliothèque royale de Copenhague*, p. 65. Cet exemplaire provient d'Antoine, grand bâtard de Bourgogne : il est orné de sept miniatures.

(4) SENEBIER, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Genève*, p. 341.

Vasque de Lucena est également l'auteur de la version française de la *Cyropédie* de Xénophon, que Pogge de Florence avait traduite du grec en latin. Son ouvrage date de 1470; il est intitulé : *Traitté des faiz et haultes prouesses de Cyrus*. L'exemplaire de la *Cyropédie* de notre Bibliothèque de Bourgogne (1) fut acquis en vente publique à Paris, en 1833, par Louise-Marie d'Orléans, reine des Belges, et donné par cette princesse à notre dépôt. Ce n'est pas comme on l'a cru, le manuscrit provenant de l'ancienne librairie des ducs de Bourgogne : nous n'en voulons pour preuve que l'existence, sur le premier feuillet, des armoiries d'une famille, qui porte vairé de gueules et d'or, avec un écu d'azur en cœur, chargé d'un sautoir d'argent brochant sur le tout (2). C'est du reste un fort beau volume, petit in-folio, sur vélin, contenant cent soixante-dix-sept feuillets, à deux colonnes et à grandes marges, de trente lignes à la page, avec de petites lettrines peintes et dorées, et les titres des chapitres en rubrique : la table est transcrite sur les premiers feuillets du livre. On n'y voit que deux miniatures, l'une petite, en tête du texte, l'autre assez grande, au commencement du prologue : cette dernière occupe les deux tiers environ de la page; elle représente le traducteur offrant son livre à Charles le Téméraire, assis et entouré de quelques personnages. L'encadrement est orné d'un oiseau, d'un papillon, de pensées et de marguerites, par allusion au prénom de la duchesse de Bourgogne. L'exécution de ces vignettes

---

(1) N° 11703.

(2) Le Quinte-Curce que possède la Bibliothèque de Genève est de la même provenance : les vignettes sont évidemment du même enlumineur.

laisse beaucoup à désirer, et leur auteur ne fut certes pas un enlumineur de mérite (1).

Les premières phrases du prologue de la *Cyropédie* sont ainsi conçues : « A très-hault, puissant et très-excellent » prince Charles, par la grâce de Dieu, duc de Bourgon- » gne, etc..... Vasque de Lucene, Portugalois, humble ser- » vice et prompte obéissance. Mon très-redoubté seigneur, » quant aulcuns orront lire ceste histoire du premier Cyrus, » translatée par moy de latin en françois; ensemble quant » ilz regarderont la très-grant similitude de sa vie, meurs » et conditions aux vostres, je me doubte qu'ilz ne pensent » que je ne l'aie point translatée mais faitte et composée pour » deux causes : la première, adfin de vous complaire en » approuvant tous voz faiz et voz affections, parce que de » tous poins ressemblez ceulx de Cyrus, qui certes fut très- » glorieux et de grant renom; la seconde, adfin de faire » apparoir que les estatuz et ordonances dudit Cyrus estoient » de plus grant rigueur et austérité que ne sont les vos- » tres. »

On conserve à la Bibliothèque de Genève (2) un très-bel exemplaire de la *Cyropédie*, sur vélin, de cent cinquante-huit feuillets, à deux colonnes, orné de lettrines et de huit miniatures, dont l'une représente, selon l'usage, le traducteur offrant son œuvre au duc de Bourgogne. Les autres reproduisent divers sujets de la vie de Cyrus (3). Comme les

(1) Le *Catalogue de la Bibliothèque de Bourgogne*, t. II, p. 198, renferme une gravure de cette miniature, exécutée par M. C. De Brou.

(2) Il est décrit dans Senebier, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Genève*, p. 340.

(3) Les détails qui précèdent sont extraits d'une lettre de M. Ch. Bourrit, bibliothécaire de Genève, adressée à M. Marchal, le 20 mars 1836, et jointe

armoiries de Charles le Téméraire sont jointes sur la bordure de la première vignette, nous sommes porté à croire, malgré l'assertion de l'auteur du *Catalogue de la Bibliothèque de Bourgogne,* que ce volume est celui qui a appartenu au duc et dont les Suisses se seront emparés avec tant d'autres riches dépouilles.

A cette notice sur Vasque de Lucena et ses ouvrages connus, nous ajouterons les quelques renseignements qui suivent. On rencontre dans des documents du xve siècle le nom de maître Alphonse (*Fonse*) de Lucene ou de Luceno: il est qualifié, en 1451, de conseiller et médecin de la duchesse de Bourgogne, et, en 1455 et 1458, de conseiller et physicien du duc (1). Un autre, de la même famille peut-être, Ferdinand de Lucenne, a traduit de l'espagnol, en 1460, *le Triomphe des dames*, à la prière de Vasque Quermado de Ville Lobes, écuyer de Philippe le Bon. Il y a très-probablement entre Ferdinand, Alphonse et le traducteur de Quinte-Curce Rufus et de Xénophon, des liens de parenté: ces deux derniers avaient pour protectrice la même princesse, Isabelle de Portugal. Enfin, en 1524, vivait Louis de Lucena, avocat au grand conseil de Malines (2).

Outre les cinq volumes de *Regnault de Montauban* et le volume des *Faictz et gestes d'Alexandre*, nous avons dit que

---

actuellement au manuscrit de Bruxelles. Ils ne se trouvent pas dans le *Catalogue* de Senebier, dont la publication remonte à 1779. L'exemplaire de Genève est relié aux armes de la famille Petau. Nous avons eu occasion de voir ce volume au mois de septembre 1865.

(1) Registres n^os F. 147 et F. 153 (comptes de la recette générale des finances) de la chambre des comptes, aux Archives du département du Nord, à Lille.

(2) Registre intitulé : *Revenus et dépenses de Charles-Quint de* 1520-1530, f° 247 v°. aux Archives du royaume.

Louis Liédet orna d'enluminures d'autres manuscrits pour Charles le Téméraire : ce sont *la Bible moralizée* (sept grandes miniatures et treize petites), *la Vengance de Nostre-Seigneur Jhésu-Crist* (vingt miniatures), *les Croniques de France* (sept), et *le Songe du viel Pellerin* (trois). La Bibliothèque de Bourgogne a été dépouillée de ces ouvrages à différentes époques que nous ne pouvons fixer. *La Vengance* n'existait plus en 1643, lorsque Sanderus dressa son inventaire, dans lequel on retrouve l'annotation relative au *Songe du viel Pellerin* (1). Nos recherches ont été infructueuses pour découvrir ce qu'ils sont devenus depuis.

Le second volume de *la Bible moralizée* qui se voit aujourd'hui à la Bibliothèque de Bourgogne (2) ne correspond pas avec les descriptions anciennes de la librairie ducale publiées par Barrois. C'est un superbe manuscrit in-folio, sur vélin, à grandes marges, de deux cent soixante et un feuillets à deux colonnes, non compris huit feuillets consacrés à la table : il commence à l'yssue des enfants d'Israël hors de « Égypte. » Les histoires extraites de la Bible s'arrêtent au folio 90 verso : le reste du volume se compose d'autres traités. La miniature initiale représente *le Passage de la mer rouge*. Dans l'encadrement, lequel est formé de fleurs, et entre autres de marguerites, se voit un écusson aux armes mi-partie du duc Charles le Téméraire et de Marguerite d'York, sa femme, avec la devise : *Bien en aviengne*. Les vignettes de ce manuscrit sont d'un artiste fort inhabile et

---

(1) MARCHAL, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque des ducs de Bourgogne*, t. 1er, introduction, pp. cclij et ccliij.
(2) N° 9030.

n'approchent pas du style de l'enlumineur qui nous occupe. D'ailleurs il est orné de plus de vingt miniatures, chiffre déterminé par le compte. L'exemplaire de *la Bible moralizée* qui a été enlevé à la Bibliothèque de Bourgogne, et que l'on voit actuellement la Bibliothèque impériale, à Paris, n'est pas non plus celui dont les miniatures sont dues à Louis Liédet (1).

L'inventaire de la librairie ducale décrit un exemplaire, en deux volumes, du même ouvrage (2), et un exemplaire de *la Vengance de Nostre-Seigneur Jhésu-Crist* (3), tous deux sur parchemin et non encore enrichis de vignettes ou d'histoires, comme on disait alors, au moment de la rédaction du document, en février 1469. Ce dernier volume est mentionné avec miniatures dans le catalogue des livres existant à Bruxelles, en 1487 (4). Ce n'est donc pas là le livre que Liédet fut chargé d'illustrer des œuvres de son pinceau. Quant au traité de *la Vengance*, etc., nous ne connaissons que l'exemplaire de la Bibliothèque impériale, à Paris, provenant de Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse, et qui renferme en outre l'ouvrage intitulé : *Vita Christi* (5).

(1) *Voy.* P. Paris, *les Manuscrits françois de la Bibliothèque du roi*, t. II, p. 33.

(2) *Voy.* Barrois, *Bibliothèque protypographique*, nos 721-722 et 1506-1507. D'après le document publié par cet écrivain, il semble qu'il existait dans la librairie ducale deux exemplaires de *la Bible moralizée*, mais il doit y avoir eu quelque erreur commise par lui en transcrivant l'inventaire dont il aura probablement attribué les parties diverses à la même époque, car les deux descriptions sont trop identiques pour ne pas se rapporter à un seul et même exemplaire.

(3) *Ibidem*, no 792.

(4) *Ibidem*, no 1680.

(5) *Voy.* Van Praet, *Recherches sur Louis de Bruges*, p. 119; — et P. Paris, *les Manuscrits françois*, etc., t. II, p. 82.

Disons, pour compléter ces recherches sur les manuscrits enluminés par Liédet, que l'inventaire de 1469 désigne les deux premiers volumes du *Songe du viel Pellerin* comme n'étant pas encore « lyés ni hystoriez » (1) ; effectivement ils ne furent achevés qu'en 1470. Plus tard, en 1485, on les retrouve reliés en un seul et *historiés* (2). Le troisième volume n'est cité que dans un inventaire partiel de 1504 (3) : il n'est pas question du quatrième, qui était probablement aussi relié avec le précédent. *Le Songe du viel Pellerin* n'était orné que de trois miniatures.

A cette liste déjà considérable, que nous avons dressée plus haut, des manuscrits enrichis par le pinceau de Louis Liédet, il faut ajouter les quatre volumes, sur vélin, de *l'Histoire de Charles Martel*, que l'on conserve à la Bibliothèque de Bourgogne (4). Ils sont revêtus d'une splendide reliure au chiffre de Louis XV, qui témoigne de leur enlèvement en 1747, et ils sont tous ornés de miniatures, de lettrines coloriées et de rubriques ; l'écriture en est grande et belle ; chaque page a vingt lignes longues, avec de grandes marges. Voici la description détaillée de ces quatre manuscrits.

Le premier contient cinq cent soixante-deux feuillets, plus les huit premiers comprennent les tables. Le prologue nous apprend que l'ouvrage a été exécuté pour Philippe le Bon par l'infatigable David Aubert; il est ainsi conçu : « Prologue déclarant quy a fait grosser cestuy volume et » autres trois, affin qu'il en soit perpétuelle mémoire. — Les

---

(1) Barrois, *Bibliothèque protypographique*, n° 1600.
(2) *Ibidem*, n° 1886.
(3) *Ibidem*, n° 2186.
(4) N°s 6-9.

» haulz, nobles et vertueulx fais des anciens doit le voulen-
» tiers oyr, lyre et très-dilligemment retenir pour le bien et
» prouffit que l'on y poeult acquérir, tant en proesse et che-
» vallerie comme autrement; et pour ce que paroles sont
» tost passées et escriptures demeurent permanentes, par
» lesquelles l'on pœult sçavoir les merveilleux fais jadis
» advenuz, ce que pas ne feust se par cy-devant les clercs et
» orateurs ne se feussent très-dilligamment employés à les
» descripre et mettre par ordre par le commandement et
» ordonnance de très-hault, très-excellent et très-puissant
» prince et mon très-redoubté et souverain seigneur tryum-
» phant en gloire et en paix Phelippe, par la grâce de Dieu,
» duc de Bourgoingne, etc. Cestuy volume et trois autres
» ensieuvans et servans à ceste matière, en la forme qu'il
» appert ont esté grossez par D. Aubert l'an de grâce mil
» ccccIxiij. » Le prologue est précédé d'une grande minia-
ture à mi-page, qui représente Philippe le Bon visitant
Aubert dans son atelier.

Le deuxième volume se compose de sept feuillets de tables, et de quatre cents trente-cinq feuillets de texte. Les dernières lignes du livre renferment à la fois la date de la traduction du roman en prose, faite en 1448, et celle de l'exécution calligraphique du manuscrit, en 1465. Nous les transcrivons : « Et pour la cause que dit est cestuy second volume
» prent icy fin, lequel et tous les trois autres furent réduits
» de ryme en prose au mois de may l'an mil cccc quarante-
» huit. Et depuis, en l'an de grâce mil cccc soixante-cinq,
» par le commandement et ordonnance de très-hault, très-
» excellent et très-puissant prince et mon très-redoubté sei-
» gneur, triumphant en gloire par-dessus tous princes ter-

» riens Phelippe, par la grâce de Dieu duc de Bourgogne, etc.,
» a esté grossé par David Aubert, son indigne escripvain, en
» la fourme et manière que s'ensieut. »

Dans cette partie de son ouvrage l'auteur déclare qu'il parle « des fais de Pepin, roy de France, de Gérard de » Roncillon (*sic*), de Charles le Chaulve et du commence- » ment de la guerre du loherain Guérin et de conte Froment » de Lens. » Au folio I recto de ce même volume on lit : » Cy fine le prohème et histoire des haulz et vertueulx, » loables et puissans fais du noble duc et conte de Bour- » goingne monseigneur Gérard de Ronssillon. » Le texte recommence au folio Ij recto avec une miniature où l'on voit encore David Aubert travaillant dans son cabinet. A la fin du volume cinq grands seigneurs de la première moitié du XVIe siècle ont écrit leur nom, et trois d'entre eux y ont joint leur devise ; ce sont : BARBANCHON, *Tant que vive,*—WASSENERRE, Z. O. $\frac{M}{W}$. Z, — YSELSTEIN, *Sans faulte,* — SOUASTRE, *Sans y panser.* — NASSOU, SLCK.

Le troisième volume est formé de cinq feuillets de tables et de quatre cent quarante-huit feuillets de texte, avec un prologue explicatif du contenu. La première miniature représente le cabinet de David Aubert ; on y lit dans le fond la devise du duc Charles le Téméraire : *Je l'ay emprins.* Ce volume traite « des merveilleuses guerres quy furent en » moult de pays que l'on dist aujourd'huy les guerres du » loherain Guérin. » Nous avons dit plus haut que les lettrines coloriées et dorées de ce manuscrit sont dues à l'enlumineur Paul Fruit : nous en avons vérifié le nombre ; il est d'accord avec le texte du document.

Enfin, le quatrième volume comprend six feuillets de

tables et cinq cent soixante-dix-huit feuillets de texte. Sur la première page blanche, et à la fin du manuscrit, sur un autre feuillet blanc, Philippe le Beau a apposé sa devise et sa signature : *Qui vouldra*. Phe. Plus bas on lit, d'une autre main : *Cest livre appartient à Phe dit autremet Lippegue* (signé) *Halewin*, c'est-à-dire : Ce livre appartient à Philippe Halewin, autrement dit le Bègue.

Cette dernière partie de l'*Histoire de Charles Martel* renferme « les fais et guerres de Loheraine et d'autres contrées, » comme de Flandres, d'Artois, de France et d'Angleterre, » où il eut de merveilleuses batailles » ; elle est précédée d'un prologue explicatif et se termine par les lignes que voici : « Cy fine le quart et derrenier volume des histoires » parlans de l'advénement et règne de Charles Martel, de » Gérard de Roncillon [*sic*] et de leurs guerres ; puis par- » lent de Pepin et dudit Gérard, et du commencement jus- » ques en la fin parlent des guerres du loherain Guérin, de » Fromont de Lens, et de leurs parens, enffans, amis et » aliés, bien au long comme cy-dessus est déclairé ; lesquelz » quatre volumes, par le commandement et ordonnance de » très-hault, très-excellent et très-puissant prince et mon » très-redoubté et souverain seigneur Phelippe, par la grâce » de Dieu, duc de Bourgoingne, etc., ont estez par David » Aubert escripts en la fourme et manière qu'il s'ensieut, en » sa ville de Brouxelles l'an del incarnation Nostre-Saulveur » Jhésu-Crist mil cccc soixante et cincq. »

Il nous reste à parler des vignettes. Le premier volume de l'*Histoire de Charles Martel* contient trente-quatre miniatures ; le deuxième, vingt-neuf ; le troisième, vingt-quatre ; et le quatrième, dix seulement. Leurs dimensions varient

en hauteur, mais toutes ont dix-huit centimètres et demi environ de largeur. Elles se distinguent par la vivacité des couleurs et par une exécution très-soignée. Il nous paraît néanmoins qu'une partie des vignettes du deuxième volume est d'une main moins habile que celle de l'enlumineur qui peignit les autres, ce que nous avons déjà constaté dans le *Regnault de Mautauban*. Une particularité fort curieuse, parce qu'elle se présente très-rarement, se rencontre dans la première miniature du quatrième volume; on y lit la signature de l'artiste dans la forme que voici : loyset. l. Le doute n'est donc pas possible, et c'est bien à *Loyset* ou Louis Liédet qu'il faut attribuer les enluminures des quatre superbes manuscrits que nous venons de décrire.

Ces volumes sont renseignés dans l'inventaire d'une partie de la librairie de Philippe le Bon, lequel fut dressé en novembre 1487, et a été publié par Barrois dans sa *Bibliothèque protypographique* (1). La description qui s'y trouve concorde parfaitement : ils étaient alors « couverts de cuir » blancq, à deux cleans [fermoirs], et cincq boutons de » léton sur chascun costé », et de plus *historiés*. Ces mêmes volumes figurent parmi les « livres non parfaits » dans l'inventaire du mois de février 1469 (2) : ils n'étaient alors ni reliés ni *historiés* ou ornés d'enluminures. L'exécution de celles-ci est par conséquent postérieure à cette date et antérieure à 1478, époque de la mort du miniaturiste, comme il a été dit plus haut.

En résumant ce qui précède, on voit qu'il nous reste

(1) N°s 1749-1752.
(2) Barrois, *loc. cit.*, n°s 1593-1596.

comme échantillons du talent de Louis Liédet un manuscrit à la Bibliothèque impériale, à Paris; quatre à celle de l'Arsenal, dans la même ville; un à la Bibliothèque royale, à Munich, et quatre à la Bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles. Nous avons l'espoir que notre notice en fera découvrir d'autres encore.

Octobre 1865.